

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2023

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AE10

présenté par

M. Guinot, M. Buisson, M. Chenu, M. François, Mme Galzy, Mme Hamelet, M. Jolly,
Mme Le Pen, Mme Menache, M. Pfeffer et Mme Robert-Dehault

ARTICLE 1ER BB

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à entreprendre des démarches en faveur de la délivrance de visa-travail alors que le chômage est aussi fort en France.

Tant de français ont besoin d'un travail pour vivre dignement, il est dommageable pour l'intégralité de la société de proposer ces emplois à des personnes étrangères alors qu'ils pourraient profiter à nos compatriotes.